

PREFET DE LA LOZERE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service Sécurité risques énergie construction

Mende, le 29 OCT. 2014

SREC/BDEA/N° 2014- 200
Affaire suivie par :
Jocelyne THONNARD
04.66.49.41.81
jocelyne.thonnard@lozere.gouv.fr

Le préfet

à

destinataires in fine.

OBJET : Appel à initiatives « Territoires à énergie positive pour la croissance verte ».

P.J. : 2

En accompagnement de la future loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, actuellement au stade des discussions parlementaires, la Ministre de l'Écologie Ségolène ROYAL a lancé des dispositifs de soutien aux initiatives locales permettant d'accompagner les acteurs qui souhaitent s'engager dans ce domaine.

Parmi ces dispositifs, l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 200 territoires à énergie positive pour la croissance verte » s'adresse directement aux collectivités territoriales.

Vous constaterez, à la lecture du document de présentation de cet AMI (pièce jointe), qu'il est accessible à toutes les collectivités, sans contrainte de taille, qui souhaitent s'engager dans le déploiement d'actions de maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables sur leur territoire.

Pour la définition des objectifs à l'échéance 2020 et l'élaboration du programme d'actions, je vous encourage à vous appuyer sur les objectifs ambitieux du Schéma Régional Climat Air Energie, adopté en 2013 (<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/schema-regional-du-climat-de-l-air-r1635.html>).

A ce stade, votre engagement ne nécessite pas de pré-requis en termes d'actions. Si votre candidature est retenue, vous pourrez alors bénéficier de soutiens techniques et financiers pour la mise en œuvre du plan d'actions que vous aurez élaboré. Cet engagement vous permettra notamment d'avoir un accès facilité aux différents dispositifs de soutien financier existants dans ce domaine (Fonds chaleur de l'ADEME, crédits FEDER, financement de la caisse des dépôts et consignations, etc.).

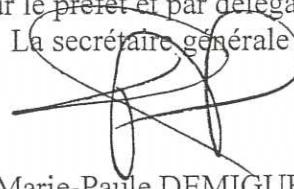
.../...

Au-delà de l'intérêt environnemental de ces actions, je tiens à attirer votre attention sur l'impact économique de cet engagement car les travaux de maîtrise de l'énergie et les investissements dans le domaine des énergies renouvelables contribuent fortement à l'activité des entreprises locales et participent au développement d'emplois non délocalisables.

L'ADEME et la direction départementale des territoires de la Lozère (service sécurité, risques, énergie et construction) peuvent vous appuyer dans l'élaboration de votre projet.

Pour candidater, je vous invite simplement à me transmettre **avant le 15 novembre 2014**, le formulaire de déclaration d'intention ci-joint dûment complété, également disponible sur le site des services de l'Etat en Lozère, rubrique « Politiques Publiques » puis « Environnement, risques naturels et technologiques ».

Pour le préfet et par délégation
La secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal stroke, positioned over the text 'La secrétaire générale'.

Marie-Paule DEMIGUEL

APPEL À INITIATIVES

« TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »

LISTE DES DESTINATAIRES

- Présidents des Communautés de Communes :
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes d'Apcher, Margeride, Aubrac
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aubrac, Lot, Causses
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Châteauneuf de Randon
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Causse de Masegros
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Cévennes au Mont-Lozère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cévenole Tarnon Mimente
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur de Lozère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Gévaudan
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Goulet / Mont Lozère
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Gorges du Tarn et des Grands Causses
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut Allier
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Hautes Terres
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes Margeride Est
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Chanac
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Florac et du Haut Tarn
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes des Terres d'Apcher
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Terre de Peyre
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Terre de Randon
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Valdonnez
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée de la Jonte
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes
 - Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Villefort

- Monsieur Jean-Paul POURQUIER, - Président du Conseil Général de la Lozère
- Messieurs les maires des communes de : Mende, Marvejols, Florac, La Canourgue, Saint Chély d'Apcher, Langogne.